

Communauté de Communes Isle Vern Salembre

BILAN 2014-2020 & PERSPECTIVES



Isle Vern Salembre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communes et Intercommunalité

En 2014 beaucoup de nouveaux élus découvraient l'intercommunalité : ceci sans avoir participé au préalable à son élaboration (2012/2013). Le plus dur restait à faire, et cette construction s'est réalisée avec beaucoup de résistances et de doutes avant que n'émergent les premiers signes probants d'une dynamique communautaire.

Six ans c'est très court pour créer de toutes pièces une collectivité de près de 20.000 habitants ; qui plus est avec des transferts de compétences aussi importants que ceux validés par l'ensemble des élus en 2013.

Un territoire avec un véritable destin communautaire autour d'un projet en Co-construction : Un bassin de vie homogène sur le plan géographique, historique et économique, avec une bonne échelle en terme de proximité. Des instances communautaires allégées facilitant le débat et les échanges entre élus. Un bassin d'entreprises à fort potentiel, bien desservi par des axes de communication de premier ordre et deux échangeurs à forte valeur ajoutée.

Un projet communautaire ne saurait être un simple empilement de compétences gérées indépendamment d'une véritable ambition territoriale.

Pour corser le tout un parcours du combattant « gratiné » : La loi NOTRe, la baisse des dotations, les TAP, la validation plus que frileuse des AC, la mise en place avec ses limites des MAD sur le pôle technique...

Il semblerait donc que l'on puisse se construire aussi dans l'adversité !

**Le Président
Jacques RANOUX**

- 
- MOYENS GENERAUX
 - POLITIQUE EDUCATIVE
 - ACTION SOCIALE
 - PÔLE TECHNIQUE
 - POLITIQUE DU TERRITOIRE
 - COMMUNICATION

MOYENS GENERAUX

Attributions compensation	2014	2015	2016		2017		2018	2019	
Fonctionnement	4 756 999	4 756 999	4 756 999	Départ de Manzac	4 613 758	Intégration cotisation SDIS	4 854 714	4 854 714	
								506 912	506 912
Investissement	804 830	804 830	804 830		780 699		780 699	780 699	780 699
FPU	1 856 005	1 856 005	1 856 005		1 837 817		1 837 817	1 837 817	1 837 817
Montant total	3 705 824	3 705 824	3 705 824		3 556 640		4 304 508	4 304 508	

+240 956€
soit **963 824€**
en moins sur 4 ans

Ces manques de recettes ont été absorbés par la CCIVS

Baisse
dotation de l'Etat
environ 1M€

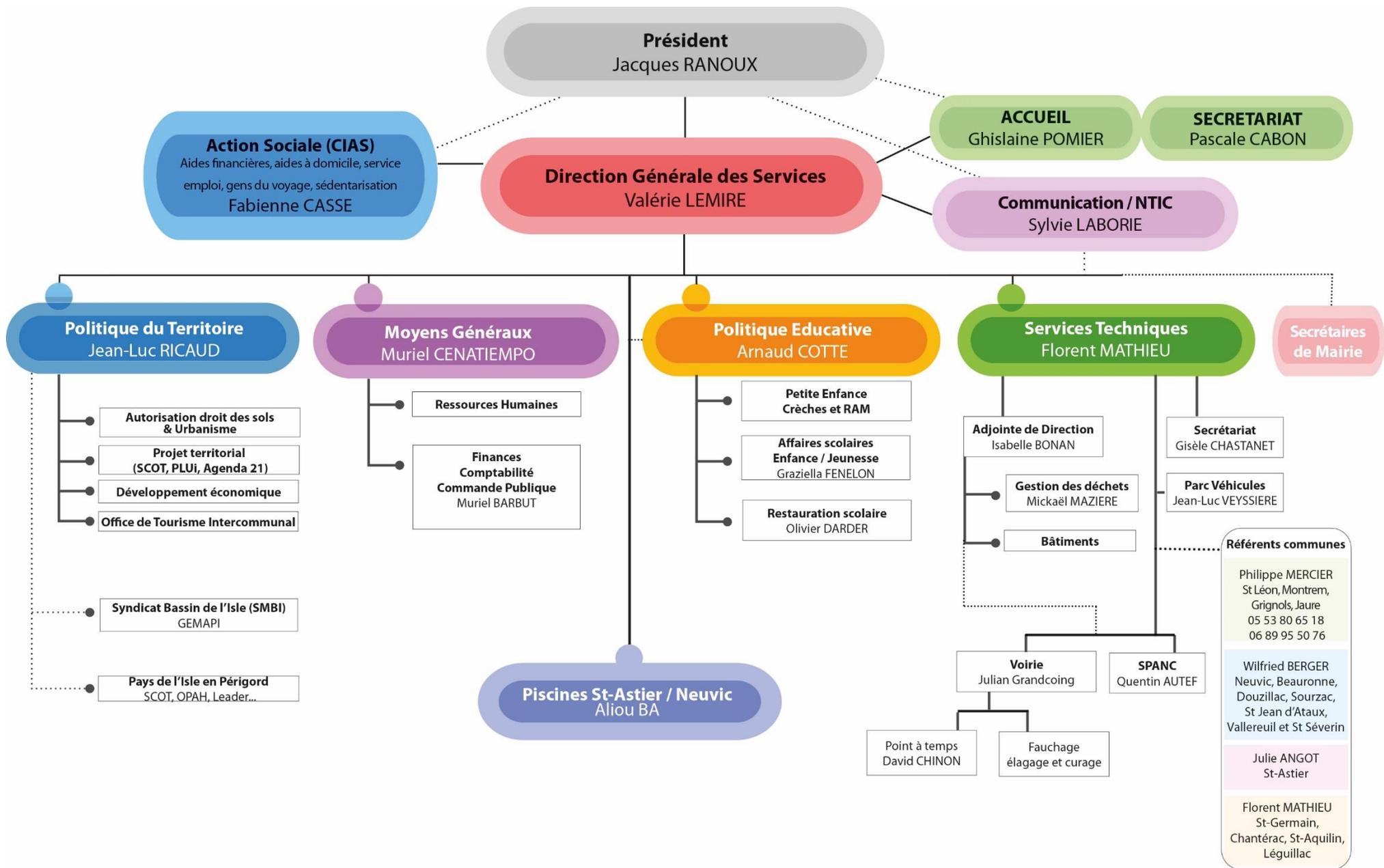
Mise en place d'une organisation finalisée, d'une dynamique communautaire.

Malgré les difficultés liées à la baisse des recettes (AC sous estimées, baisse des dotations de l'Etat) :

Des finances communautaires maîtrisées qui :

- Absorbent les augmentations des coûts de la vie et du Gvt (+6%)
- Couvrent le poids des moyens généraux sans réelle compensation (450 000€/an)
- Dégagent de l'auto financement bien au-delà des AC d'investissement versées par les communes
- Permettent le versement de dotations de solidarité au profit des communes (402 300€/an)





————— Lien hiérarchique
 - - - - - Lien fonctionnel

Moyens Généraux

Responsable du pôle
Muriel CENATIEMPO

Finances / Compta

Ressources Humaines
Guillaume OSTERSTOCK
Catherine MONTARDIER
Laurent LARREGLE

Commande Publique

MOYENS GENERAUX



GTRH
Groupe d'élus + agents administratifs
1 CT et 1 CHSCT

RESSOURCES HUMAINES

Gestion des carrières

Paies

Formations

Refonte régime
indemnitare

Règlement intérieur

Document unique

- ➔ Elévation du niveau de compétences (aide au concours, formation continue),
- ➔ Développement personnel (repositionnement, reclassement, formation individuelle)



168 agents interco
79 MAD

POLITIQUE EDUCATIVE

Avec les partenaires privilégiés que sont la famille, l'Education Nationale, les services de l'Etat et du Département, le monde associatif et culturel, l'environnement économique et social.

Un choix majeur au moment de la création de la CCIVS qui favorise:

- **Une égalité de chances.** Il est important que les enfants et les jeunes sur un même bassin de vie possèdent, dès le départ, les mêmes chances pour se construire de façon harmonieuse et solidaire, en tenant compte des ruptures sociales et culturelles qui fragilisent les familles sur notre territoire.
- **Une approche éducative globale et cohérente sur le territoire communautaire.** Celle-ci garantit un espace suffisant d'action de par la diversité et la complémentarité de ses intervenants. Elle favorise de fait la mise en œuvre du long processus éducatif qui conduit l'enfant depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence, vers la connaissance, l'émancipation et la citoyenneté.
- **Le projet éducatif territorial est la pierre angulaire du projet politique communautaire.** Celui-ci s'appuie sur les études des besoins sociaux en cours. Il définit les champs d'actions pédagogiques qui nous restent à mener avec l'ensemble des acteurs et des partenaires éducatifs sur le terrain. Il constitue un formidable vecteur d'avenir pour les jeunes de notre territoire.

POLITIQUE EDUCATIVE

ECOLES

Une école de proximité

- Dans le but de respecter au mieux les rythmes de l'enfant et favoriser les liens complémentaires entre famille et école
- Pour que l'enfant appréhende plus aisément son premier territoire de référence et l'environnement qui l'entoure
- Pour que la vie locale reste socialement riche et attractive

Une compétence communautaire

- Pour mutualiser des moyens et services afin de mieux répondre aux besoins éducatifs et aux exigences réglementaires de plus en plus contraignantes
- Pour offrir aux familles une égalité de services et de moyens sur l'ensemble du territoire



- Responsable du pôle
Arnaud COTTE
- Secrétariat / Facturation
Jennifer FRANT
Eric VITOSKI
- Petite Enfance / RAM
Arnaud COTTE
- Enfance Jeunesse
Graziella FENELON
- Affaires Scolaires
Arnaud COTTE
Graziella FENELON
- Restauration scolaire
Olivier DARDER

POLITIQUE EDUCATIVE



1424
Élèves
accueillis
16
communes

16
écoles
12
communes

Commission éducative
au moins 16 élus

65
agents
(ATSEM et
agents
d'entretien)

PÔLE ÉDUCATIF / ECOLES

- Harmonisation/
gestion des dépenses
scolaires
- Ludothèque
20 interventions/an
en maternelle
- Interventions
sportives
55 interventions/an
en élémentaire
- COTEAC

1 montant annuel attribué par élève
identique sur tout le territoire

Investissement informatique 150 000€

Soutien aux classes de découvertes
(35000€/an)

Prise en charge de la pratique de la
natation



~~Réforme des rythmes
scolaires~~
Coût : 150 000€/an/4ans

Réunions de travail
avec les directeurs
d'écoles.

Subsiste le problème de la
représentation communautaire
aux conseils d'école.

POLITIQUE EDUCATIVE

RESTAURATION SCOLAIRE

Pour répondre aux exigences de plus en plus lourdes. Nous devons faire face aujourd'hui à une réglementation de plus en plus contraignantes, depuis la conception des menus en passant par l'approvisionnement, le stockage, la préparation et la cuisson, jusqu'à la distribution.

Pour bénéficier d' un marché d'appel d'offres conséquent. De par son volume celui-ci est forcément plus avantageux au niveau des achats.

Pour garantir une tarification conforme aux moyens modestes des familles.

Pour une politique d'approvisionnement de qualité. Une démarche privilégiant les circuits courts et le soutien à la production locale.

Pour que nous puissions proposer à nos enfants une alimentation saine variée et équilibrée. Pour préserver la santé de nos enfants, la qualité des produits doit être pour nous une préoccupation de tout instant.

Pour que le moment repas soit pour nos enfants un véritable temps éducatif. Avec des découvertes gustatives en lien avec notre territoire, tout en sachant que pour beaucoup d'enfants ce moment repas est un moment essentiel de l'alimentation quotidienne.

- Responsable du pôle
Arnaud COTTE
- Secrétariat / Facturation
Jennifer FRANT
Eric VITOSKI
- Petite Enfance / RAM
Arnaud COTTE
- Enfance Jeunesse
Graziella FENELON
- Affaires Scolaires
Arnaud COTTE
Graziella FENELON
- Restauration scolaire
Olivier DARDER



1 équipe professionnelle et motivée



Commission éducative au moins 16 élus



PÔLE ÉDUCATIF / RESTAURATION SCOLAIRE

- Mise en place d'un Projet Alimentaire de Territoire
- Création d'une plateforme d'approvisionnement
- Prise en compte bio et local dans le nouveau marché public
- Harmonisation des tarifs des repas



POLITIQUE EDUCATIVE



OBJECTIF

Le temps repas : un temps fort pour la construction de l'enfant (rythme de l'enfant, qualité des échanges et des aliments, animation, etc...) ➡ enjeux éducatif, social et culturel

POLITIQUE EDUCATIVE



PETITE ENFANCE (0-3 ans)

- **Pour offrir aux jeunes familles des solutions de garde de proximité**, ceci dans un cadre de qualité, approprié à l'accueil des tous petits.
- **Pour mutualiser des services et des moyens** afin de répondre au mieux aux normes d'encadrement et aux besoins spécifiques de l'accueil de la petite enfance.

Responsable du pôle
Arnaud COTTE

Secrétariat / Facturation
Jennifer FRANT
Eric VITOSKI

Petite Enfance / RAM
Arnaud COTTE

Enfance Jeunesse
Graziella FENELON

Affaires Scolaires
Arnaud COTTE
Graziella FENELON

Restauration scolaire
Olivier DARDER



POLITIQUE EDUCATIVE



Commission éducative
au moins 16 élus

25
agents

PÔLE ÉDUCATIF / PETITE ENFANCE (0-3 ANS)

Encadrement et équipe
dédiée (qualification,
compétence, taux
d'encadrement) / législation

Reprise de la crèche
associative de Neuvic

Démarrage des
remises aux normes
des locaux / espaces
dédiés

COTEAC

1 Relais
Assistants
Maternelles
3 lieux
d'activités

79 assistantes
maternelles agréées

2 crèches collectives, 1 micro-
crèche et 1 crèche familiale sur
Saint-Astier, St Léon et Neuvic

105 enfants
inscrits
(65% d'occupation)

Montant CAF via
Contrat enfance et Prestation de service
470.000€/an
Coût fonctionnement CCIVS
885 000€/an

Une facturation harmonisée
avec prise en compte du Quotient Familial

POLITIQUE EDUCATIVE



ENFANCE (3-11 ans)

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et le périscolaire :

Pour offrir aux familles, sur notre territoire, des solutions de garde de proximité. Un accueil de qualité, répondant à notre vocation éducative et aux besoins d'émancipation et de découvertes des enfants.

Pour mutualiser des services et des moyens, ceci afin de répondre aux normes d'encadrement et à la diversité des besoins de ce public d'enfants.

Pour inscrire notre jeune public dans la dynamique du projet éducatif territorial, en développant ses déclinaisons pédagogiques, co-élaborées par l'équipe éducative et par les enfants.



- Responsable du pôle
Arnaud COTTE
- Secrétariat / Facturation
Jennifer FRANT
Eric VITOSKI
- Petite Enfance / RAM
Arnaud COTTE
- Enfance Jeunesse
Graziella FENELON
- Affaires Scolaires
Arnaud COTTE
Graziella FENELON
- Restauration scolaire
Olivier DARDER

POLITIQUE EDUCATIVE



Commission éducative
au moins 16 élus

45 agents

PÔLE ÉDUCATIF / ENFANCE (3-11ANS)



13 accueils périscolaires déclarés DDCSPP/CAF

6 structures ALSH :
Chantérac, St Léon,
Montrem, Neuvic,
St Astier

Taux d'occupation annuel : 65%

Contrat enfance et Prestation de service
467 656€ (42 %)

Coût fonctionnement CCIVS
1 088 742€

Mobilité du personnel sur le territoire communautaire

Perspectives :
le droit aux vacances

POLITIQUE EDUCATIVE

JEUNES (11-17 ans et plus)

Un projet jeunesse qui puise ses fondamentaux dans l'étude des besoins sociaux. Celle-ci est conduite sur l'ensemble du territoire avec la contribution active des partenaires et des jeunes.

Une politique jeunesse ambitieuse. Elle a pour vocation d'intégrer toutes les problématiques auxquelles sont confrontées aujourd'hui les jeunes sur notre territoire.

Une maison des jeunes ouverte et mobile, avec pour mission de répondre à un besoin fondamental de proximité, couvrant l'ensemble des communes, avec des lieux de rencontres proposés aux jeunes répartis géographiquement.

Politique Educative

- Responsable du pôle
Arnaud COTTE
- Secrétariat / Facturation
Jennifer FRANT
Eric VITOSKI
- Petite Enfance / RAM
Arnaud COTTE
- Enfance Jeunesse
Graziella FENELON
Sandra SYLVESTRE
- Affaires Scolaires
Arnaud COTTE
Graziella FENELON
- Restauration scolaire
Olivier DARDER



Commission éducative
au moins 16 élus

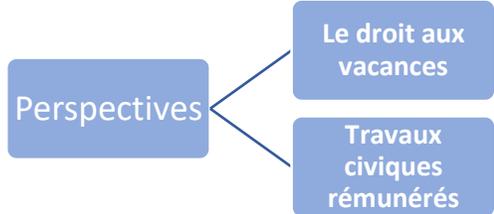
Achat d'un minibus
communautaire

PÔLE ÉDUCATIF / JEUNES (11-17 ANS) ET PLUS



- ➔ Mobilité
- ➔ Volonté d'engagement
- ➔ Implication dans l'écriture du Projet pédagogique
- ➔ Communication, information
- ➔ Besoin de lieux d'écoute et d'échanges

➔ Projets passerelles inter-centres par exemple



POLITIQUE EDUCATIVE



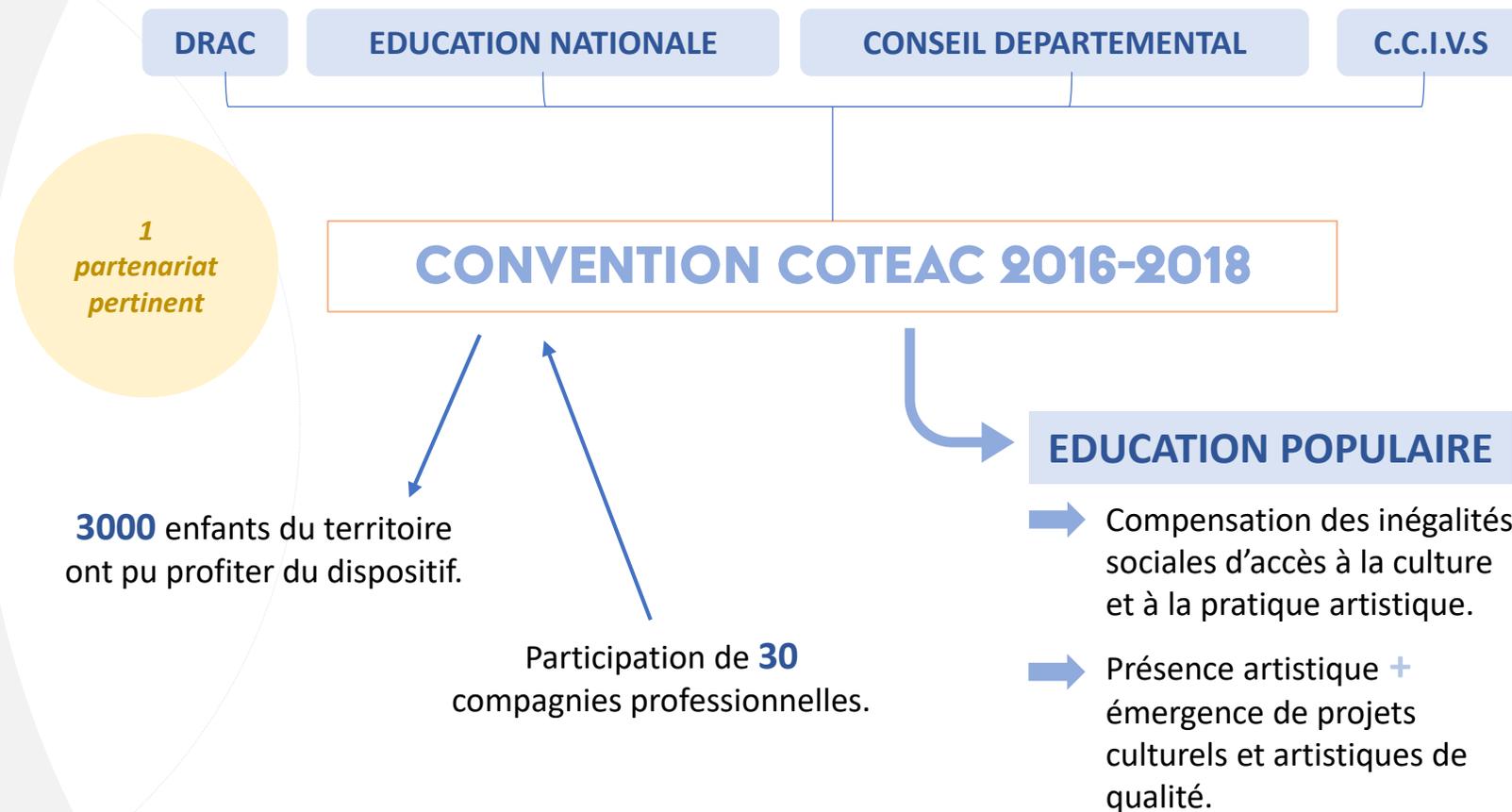
Graines de Citoyens



POLITIQUE EDUCATIVE



CONTRAT TERRITORIAL D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (COTEAC)



Nouvelle convention 2019-2021 signée le 4/10/19

POLITIQUE EDUCATIVE



PISCINES

Notre communauté est très bien dotée au regard des autres territoires. Nous possédons pour notre population deux piscines dont une d'été et une d'hiver sur les deux communes centre de la CCIVS.

La piscine de St Astier a bénéficié de nombreux travaux de remise en état par la CCIVS. Cette infrastructure remarquable par son architecture a pu être ainsi préservée et maintenue en activité. A terme des travaux de réhabilitation du bassin seront nécessaires pour en assurer la pérennité.

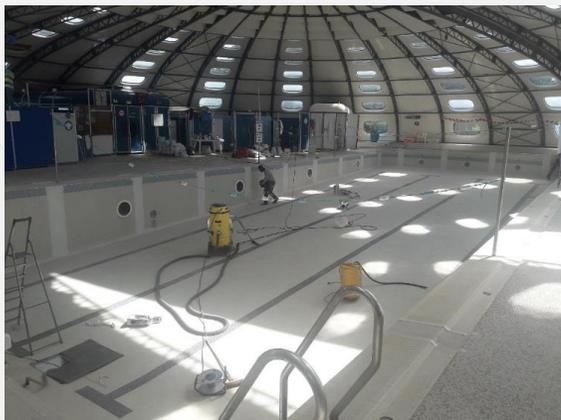
Les écoles primaires de la CCIVS, public privilégié pour nos piscines. Le public des écoles primaires de la CCIVS bénéficie d'un accès gratuit. Cette prise en charge importante par la communauté de communes, permet à nos enfants de bénéficier d'une première approche de l'apprentissage de la natation. Par ailleurs nos deux structures sont largement ouvertes à notre population et aux activités des associations. La piscine de Neuvic draine un large public estival et apporte aisément sa contribution au développement touristique local.

Les piscines, un coût naturellement élevé et déficitaire. Ce déficit est assumé par la collectivité dans le but de privilégier une tarification des plus modeste de façon à favoriser l'accès au plus grand nombre pour notre population.

Politique Educative

- Responsable du pôle
Arnaud COTTE
- Secrétariat / Facturation
Jennifer FRANT
Eric VITOSKI
- Petite Enfance / RAM
Arnaud COTTE
- Enfance Jeunesse
Graziella FENELON
- Affaires Scolaires
Arnaud COTTE
Graziella FENELON
- Restauration scolaire
Olivier DARDER
- Piscine
Aliou Ba

POLITIQUE EDUCATIVE



8 agents permanents

5 agents saisonniers

Affectés 10 mois sur St Astier et 3 mois sur Neuvic

Diminution des coûts de fonctionnement

Protection et réfection plus aisées de la structure vieillissante de St Astier

PISCINES

Commission piscines

2 piscines communautaires

1 découverte, d'été à Neuvic

1 couverte à Saint-Astier

public campeurs aquagym

écoles natation et aquagym public

- 16 Ets scolaires de la CCIVS
- 7 Ets scolaires hors CCIVS
- 5 associations locales - Le CNEFG
- 5 Ets médico-sociaux dont 1 sur le territoire CCIVS

➔ Moyenne de 12 800 entrées par an, sur 3 mois.

➔ Moyenne de 30 700 entrées par an.



RESTE A CHARGE de la CCIVS (dépenses -recettes)
70% des coûts de fonctionnement

Investissement CCIVS pour Neuvic : 35 700€
 Investissement CCIVS pour St Astier : 159 000€

POLITIQUE SOCIALE

Le CIAS et la politique sociale communautaire de proximité

Un réseau de partenaires, d'acteurs et d'élus qui travaillent ensemble.

Il ne saurait y avoir de véritable projet de territoire sans politique sociale digne de ce nom.

Il est urgent d'écrire un projet de territoire en dehors des représentations et des lieux communs qui conduisent de façon récurrente et réductrice les actions des politiques locales.

Donner à chacun une vraie chance avec des perspectives d'avenir sur notre territoire. Dans sa vocation première, la création du Centre Intercommunal d'Action Sociale répond à notre volonté communautaire de tisser un lien intergénérationnel de solidarité entre nos habitants. L'existence de ce lien doit constituer le fil principal et le moteur de notre action au cœur du projet communautaire.

Deux études croisées sur les besoins sociaux des seniors et des jeunes, pour appréhender au plus juste l'ensemble des contraintes et des difficultés que traverse notre population sur la communauté de communes. Ceci dans le but d'agir sur tous les leviers relatifs aux compétences communautaires, et mettre en mouvement l'ensemble des acteurs pour rendre notre territoire à la fois plus solidaire et plus attractif.

Un territoire innovant, un territoire zéro chômeurs. Cette initiative soutenue par l'Etat, en partenariat avec des entreprises et des collectivités, porte déjà ses fruits ici et là à l'échelle nationale. Nous devons poser notre candidature sur la CCIVS pour le prochain appel à projet. Cette initiative partagée est un véritable accélérateur à la fois social et économique. Il donne une image positive et dynamique à un territoire.

La dimension communautaire offre l'épaisseur suffisante en terme de moyens, à la mise en place d'une véritable équipe de professionnels sans laquelle aucune démarche ne saurait être pérenne et structurée.

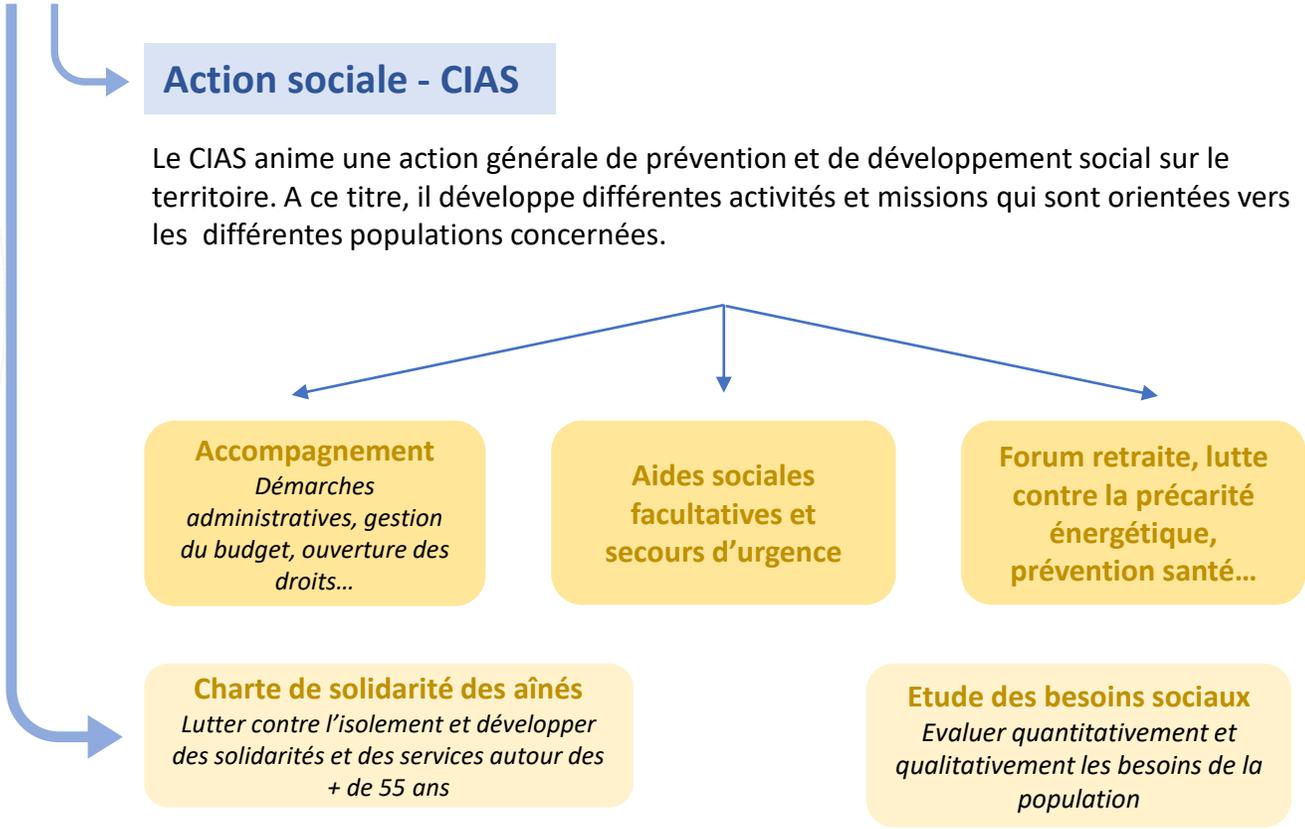
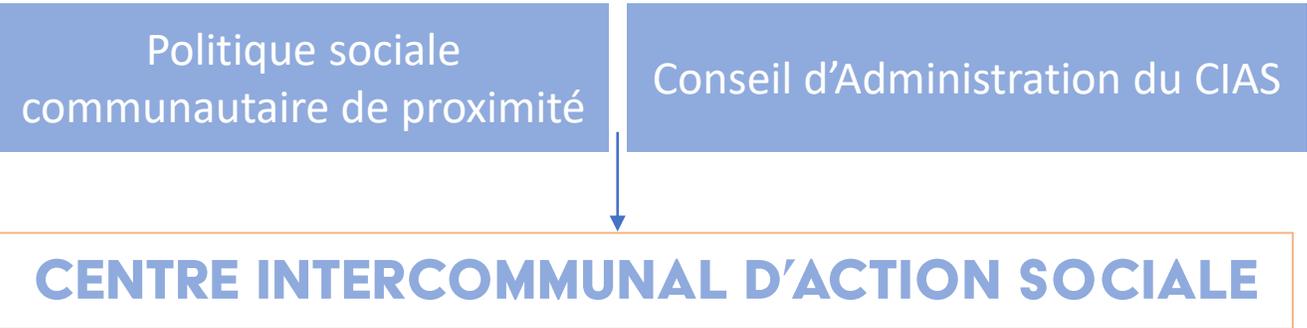
- Directrice
Fabienne CASSE
- Action Sociale
Ingrid PASCAUD
- Portage de Repas
Catherine CICLOT
- Emploi
Fabienne CASSE
- Gens du Voyage sédentarisation
Fabienne CASSE

Des locaux dédiés au CIAS + une présence quotidienne au siège de la CCIVS

POLITIQUE SOCIALE



Signature le 4/12/2019 Du Contrat local de lutte contre les violences faites aux femmes



L'action sociale dépasse le simple cadre de la dimension communale : elle couvre naturellement le bassin de vie où évolue notre population

Politique Sociale

Directrice
Fabienne CASSE

Action Sociale
Ingrid PASCAUD

Portage de Repas
Catherine CICLOT

Emploi
Fabienne CASSE

Gens du Voyage sédentarisation
Fabienne CASSE

POLITIQUE SOCIALE



Politique sociale
communautaire de proximité

Conseil d'Administration du CIAS

CIAS – L'EMPLOI

Accompagnement des personnes dans toutes les démarches liées à l'emploi

Mise en relation avec
les différents
partenaires

- ➔ Pôle Emploi
- ➔ Entreprises d'insertion
- ➔ Chambres consulaires
- ➔ Mission locale

Accompagnement
des demandeurs
d'emploi

- ➔ Lever les freins liés à leur insertion professionnelle : aide administrative, CV, formation, mobilité...

Rencontres et ateliers
sur différentes
thématiques liées à
l'emploi

- ➔ Formations : numérique, gestion du stress, préparation et simulation aux entretiens d'embauche...

Le CIAS est en capacité d'aider les entreprises et les porteurs de projet dans leur recrutement.

Politique Sociale

Directrice
Fabienne CASSE

Action Sociale
Ingrid PASCAUD

Portage de Repas
Catherine CICLOT

Emploi
Fabienne CASSE

Gens du Voyage
sédentarisation
Fabienne CASSE

POLITIQUE SOCIALE



Politique sociale
communautaire de proximité

Conseil d'Administration du CIAS

CIAS- PORTAGE DE REPAS

Ce service correspond aux besoins d'une population vieillissante et fragile, de plus en plus dépendante et en perte de liens de proximité. Il prend également en charge les personnes handicapées et/ou privées de mobilité occasionnelle.

Livraison des repas à domicile

En moyenne
2 000
repas livrés
par mois

Préparation des repas
par le service
restauration de la
CCIVS

Favorise le maintien des
personnes à leur
domicile

Mise en place d'une
cellule de veille

Qualité de prestation

Tarification au meilleur
prix (au plus près des
revenus modestes)

Repérage de
situation difficiles,
fragiles.

*1 maîtrise de la procédure ; de la
production jusqu'au réfrigérateur de
l'utilisateur.*

1 maîtrise de la procédure ; de la production jusqu'au réfrigérateur de l'utilisateur.

Politique Sociale

Directrice
Fabienne CASSE

Action Sociale
Ingrid PASCAUD

Portage de Repas
Catherine CICLOT

Emploi
Fabienne CASSE

Gens du Voyage
Sédentarisation
Fabienne CASSE

Politique sociale
communautaire de proximité

Conseil d'Administration du CIAS

CIAS - GENS DU VOYAGE - AIRE D'ACCUEIL ET SEDENTARISATION

1 aire d'accueil communautaire à St Astier

Sédentarisation

Prémunit contre toute
implantation illicite sur
l'ensemble du territoire

1 projet éducatif social

Travail
d'accompagnement
pour aider à la
sédentarisation

24
places

Accompagnement du
public concerné sur
l'aire

Pour favoriser un
retour au droit
commun concernant
de nombreuses
constructions sur
l'axe de la RD3 entre
St Astier et Neuvic



Montant opération
1 511 376 € TTC
50% de subventions

Questions liées à la santé, la
scolarisation = problématiques
de + en + lourdes (population
de plus en plus paupérisée).

Aides financières de l'Etat et du Département.

POLITIQUE SOCIALE



PÔLE TECHNIQUE

Les communes de la CCIVS ont fait le choix de transférer des compétences couvrant des domaines aussi vastes que l'éducatif, la voirie, la collecte, le traitement des eaux usées (SPANC).

- Les missions régaliennes de notre collectivité par rapport à l'ensemble de nos équipements et structures, consistent à entretenir, faire évoluer et adapter notre patrimoine, en fonction des besoins de notre population et des normes et réglementations en vigueur.
- Ce choix implique une organisation, des agents et des moyens techniques et matériels des plus performants.
- Notre préoccupation permanente doit être l'efficacité de notre organisation, afin de minorer les coûts d'entretien et d'investissement de notre patrimoine.

A des degrés divers, nous avons pour l'essentiel hérité d'un patrimoine dans un état souvent précaire, que ce soit en voirie, bâtiments, équipements ou en matériel.

Pour faire face à nos obligations, nous devons ensemble dégager des priorités. Il faut que nous ayons une démarche de solidarité communautaire, pour appréhender et hiérarchiser en fonction de l'intérêt général, les investissements et les actions à mener.

Mais nous devons aussi, dans le même temps, soutenir les communes : pour qu'elles puissent mener à bien les missions de maintenance et d'entretien qui leur incombent. Ce point est important pour le bon rayonnement de la CCIVS.

Pour répondre à l'ensemble de ces défis, le pôle technique est aujourd'hui en pleine évolution. Nous devons nous doter de moyens humains et matériels totalement dédiés à nos actions de maintenance. La question des MAD est plus que jamais à revisiter.

Pôle Technique

- Responsable du pôle
Florent MATHIEU
- Adjointe à la direction
Isabelle BONAN
- Secrétariat / Facturation
Gisèle CHASTANET
- Voirie
Julian GRANDCOING
- Gestion des déchets
Mickaël MAZIERE
- SPANC
Quentin AUTEF

12 communes collectées par la CCIVS
4 par le SMD3

Commission Technique

11 829 tonnes collectées par an

GESTION DES DECHETS

675kg /hab/an

Une législation qui se durcit :

- Loi transition énergétique 2015 → Valoriser 50% des déchets d'ici 2025
- TGAP à 80€ minimum la tonne d'ici 2025 → Diminuer les coûts de collecte → Une organisation à revoir

Le personnel :

Hier	Aujourd'hui	Demain
16 agents communautaires	1 chef de service 10 agents communautaires	1 chef de service 7 agents communautaires 1 équipe de nettoyage

Mise en place de colonnes semi-enterrées / enterrées

- Baisse des coûts de fonctionnement du service
- 25 % du parc équipé en 2019
- Repositionnement de la moitié des agents sur des missions techniques communautaires
- Optimisation de la collecte déjà ressentie

2 déchèteries gestion déléguée au SMD3 =
Coût de fonctionnement St-Astier : 377 500 €
Coût de fonctionnement Neuvic : 134 300 €
Financés par la TEOM

Etude des profils, formation, reclassement, etc
→ Valorisation des agents, plans de carrière

Montant opération 3 600 000 € TTC
Financés par la TEOM et 1 emprunt

PÔLE TECHNIQUE





PÔLE TECHNIQUE



Commission Technique



VOIRIE

Plus de 600 kms de voirie communautaire répartis sur les 16 communes.

Dépenses de fonctionnement

↳ Point à temps, curage, fauchage, élagage,...

↳ Le personnel :

Hier	Aujourd'hui	Demain
Des personnels mis à disposition par les communes + sous traitance pour l'élagage et certains travaux d'entretien	1 chef de service communautaire + 4 agents communautaires au PATA + 1 agent communautaire au fauchage + 1 agent communautaire élagage/curage + personnels MAD	1 chef de service communautaire + 4 agents communautaires au PATA + 6 agents communautaires au fauchage + 3 agents communautaire élagage/curage



Montant moyen annuel des dépenses de fonctionnement VOIRIE
+ de 600 000 € TTC / 294 175 € d'AC versées (hors AC personnel et MAD)

Des dépenses d'investissement conséquentes



Dépense moyenne d'investissement par an
près de 670 000 € TTC

En 2019 **16 kms** de voirie traitée (54 000 m²)

Responsable du pôle
Florent MATHIEU

Adjointe à la direction
Isabelle BONAN

Secrétariat / Facturation
Gisèle CHASTANET

Voirie
Julian GRANDCOING

Gestion des déchets
Mickaël MAZIERE

SPANC
Quentin AUTEF

Commission Technique

LES VEHICULES

*Récupération d'une flotte vieillissante en rapport avec les dépenses de fonctionnement importantes.
Aujourd'hui, ce sont 82 véhicules – dont 14 propriété de la CCIVS – qui sont entretenus par le pôle technique.*

Le personnel :

1 agent communautaire à l'entretien courant des véhicules

PÔLE TECHNIQUE

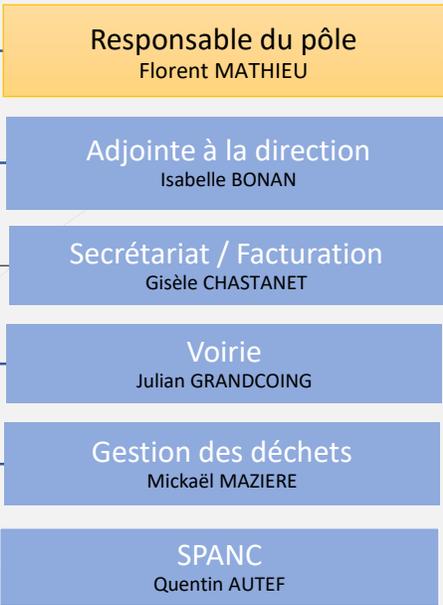
*Un amortissement difficile du fait d'une très faible utilisation et un investissement perfectible...
Besoin réel en véhicule de la moitié seulement pour fonctionner efficacement sur tout le territoire.*

Aujourd'hui il est nécessaire d'avoir des équipements performants, professionnels pour des équipes dédiées et une utilisation optimum de ces véhicules / coût élevé du matériel.



Un investissement projeté moyen de **250 000€** /an sur une période de 5 ans pour se doter de matériels compétitifs.





PÔLE TECHNIQUE



Commission Technique

LES BÂTIMENTS

35 bâtiments communautaires, sur près de 20 000 m²
 → Entretien quotidien important

800 demandes d'interventions en 1 an

Le personnel

Hier	Aujourd'hui	Demain
Des personnels mis à disposition par les communes	2 agents communautaires + personnels MAD	1 chef de service + 6 ETP communautaires

Dépenses d'investissement

- ↳ Des rénovations : crèche de Neuvic, école Mounet-Sully à Saint-Astier, école de Montrem, école de St-Germain-du-Salembre, cuisine centrale de Saint-Astier, piscines de Saint-Astier et de Neuvic,...
- ↳ Des extensions : restaurant scolaire de Chantérac, ALSH de St Léon sur l'Isle,...
- ↳ Des réalisations nouvelles : restaurant scolaire satellite de Saint-Astier, école de Douzillac

 **2,3M€ réalisés – 1M€ en cours – 1M€ déjà engagés sur les prochains exercices**

Responsable du pôle
Florent MATHIEU

Adjointe à la direction
Isabelle BONAN

Secrétariat / Facturation
Gisèle CHASTANET

Voirie
Julian GRANDCOING

Gestion des déchets
Mickaël MAZIERE

SPANC
Quentin AUTEF

RECAPITULATIF DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT « TECHNIQUE » EN RAPPORT AVEC LES AC VERSEES PAR LES COMMUNES

	Dép 2015*	Dép 2016*	Dép 2017*	Dép 2018*	Dép 2019*	Total dép 2015-2019	AC annuelle	Total AC 2015-2019
Véhicules	35 471	23 785	76 815	138 042	225 297	499 410	152 895	764 474
Bâtiments	445 900	921 975	345 713	232 936	351 834	2 298 358	175 610	878 050
Voirie	29 063	473 219	1 211 957	911 283	722 676	3 348 198	452 195	2 260 974
						6 145 966		3 903 498

Reste à charge → **2 242 468€.**

*Le FCTVA et les aides sont déduits de ce delta qui reste à la charge de la CCIVS **MAIS** la dette n'est, elle non plus, pas intégrée.*

PÔLE TECHNIQUE

Annuité de la dette (K + intérêts)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Budget Principal	638 871,52	549 855,90	2 163 118,79	1 005 740,03	1 674 280,58	668 420,12
Capital restant dû au 31/12	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Budget Principal	5 843 517,22	7 642 256,17	6 372 995,70	5 375 630,65	5 548 211,88	5 015 607,97
Emprunt contracté sur l'exercice	2014	2015	2016	2017	2018	
Budget Principal	2 800 000,00	2 185 000,00	710 000,00	0,00	1 700 000,00	

NB : Cette dette a évidemment contribué au financement de l'ensemble des opérations d'investissement, et pas seulement aux seuls secteurs techniques

Pôle Technique

Responsable du pôle
Florent MATHIEU

Adjointe à la direction
Isabelle BONAN

Secrétariat / Facturation
Gisèle CHASTANET

Voirie
Julian GRANDCOING

Gestion des déchets
Mickaël MAZIERE

SPANC
Quentin AUTEF

Commission Technique

EAU ET ASSAINISSEMENT

Un Service d'Assainissement Non Collectif

- ↳ 1 agent communautaire
- ↳ En régie directe depuis juin 2019
- ↳ Contrat d'affacturage
- ↳ Nombres de contrôles : 423 contrôles en 2018

Assainissement Collectif

- ↳ Prise de compétences différée
- ↳ Diagnostic en cours avec le SATESE sur tout le territoire

Eau potable

- ↳ Compétence déléguée à 3 Syndicats

PÔLE TECHNIQUE



POLITIQUE DU TERRITOIRE

Les multiples atouts de notre territoire, avec son fort potentiel de développement, comptèrent pour beaucoup pour les élus en 2012 lorsqu'ils prirent la décision de se lancer dans l'aventure de la CCIVS.

- **Des axes de communication privilégiés** : A89, le contrat d'axe ferroviaire, 2 échangeurs avec deux zones d'activités en pôle position.
- **Une situation géographique on ne peut plus stratégique** : avec un véritable statut de porte d'entrée du Grand Périgueux, et un boulevard ouvert vers la métropole Bordelaise en pleine expansion.
- **Des activités économique à haute valeur ajoutée** : sur un bassin historique avec un passé à forte identité industrielle, celui de la chaux et de la chaussure, sur lequel de nouvelles « pépites » émergent déjà.

Il y a pire comme situation !!

Dans un premier temps, il nous a fallu poser les fondations de nos actions à venir ; c'est l'objet de ce bilan.

Dans un deuxième temps, c'est-à-dire dès maintenant, il nous appartient de prendre résolument les conditions de cet avenir à bras le corps, pour rendre ce territoire attractif et porteur, à la hauteur de nos atouts et de notre ambition communautaire.

Il s'agit là de la mission dédiée au Pôle Politique du Territoire dès le départ, résolument tournée vers l'avenir.

Responsable du pôle
Jean-Luc RICAUD

Tourisme
Myriam MAZURIE
Karine JAMIER
Marie DE MAUPAS
Jean-Emmanuel TESTUT

ADS
Charlotte RAFFIER
Elodie DENYS
Célia BOREL

Etude
Dynamom

OCMR

SCOT

PLUi

UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A L'ECHELLE DE LA CCIVS

Une offre foncière conséquente

Parc d'activités Astier Val'
17 ha cessibles
Coût de réalisation :
3 530 300€ HT

3 ZAE à St Astier, Neuvic
et Sourzac

30 ha restent à commercialiser



12 ha vendus
1 M€ de recettes (hors fiscalité)
300 emplois supplémentaires depuis 2014

Des activités économiques à haute valeur ajoutée

La cosmétique

L'agriculture locale,
les circuits courts

La gastronomie
d'excellence

L'éco-construction,
patrimoine

L'industrie du cinéma

Un accompagnement des entreprises

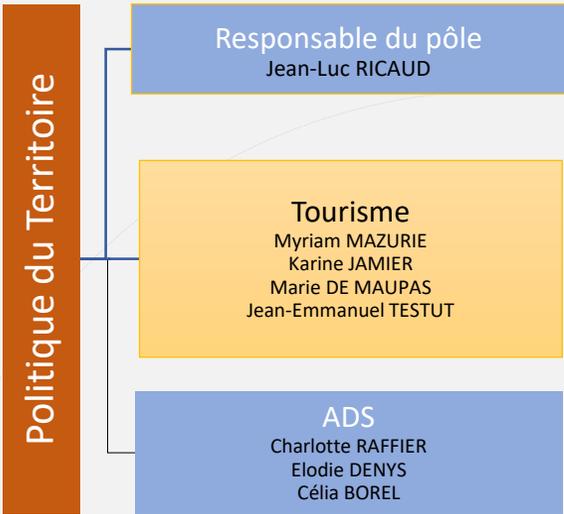
16 entreprises aidées sur la CCIVS
88 875€ dont 16 600€
communautaire

Signalisations
VRD
Vente de terrains/ locations

PROJET : Développer l'attractivité du territoire pour l'ouvrir à l'extérieur (partenariats, etc)



POLITIQUE DU TERRITOIRE



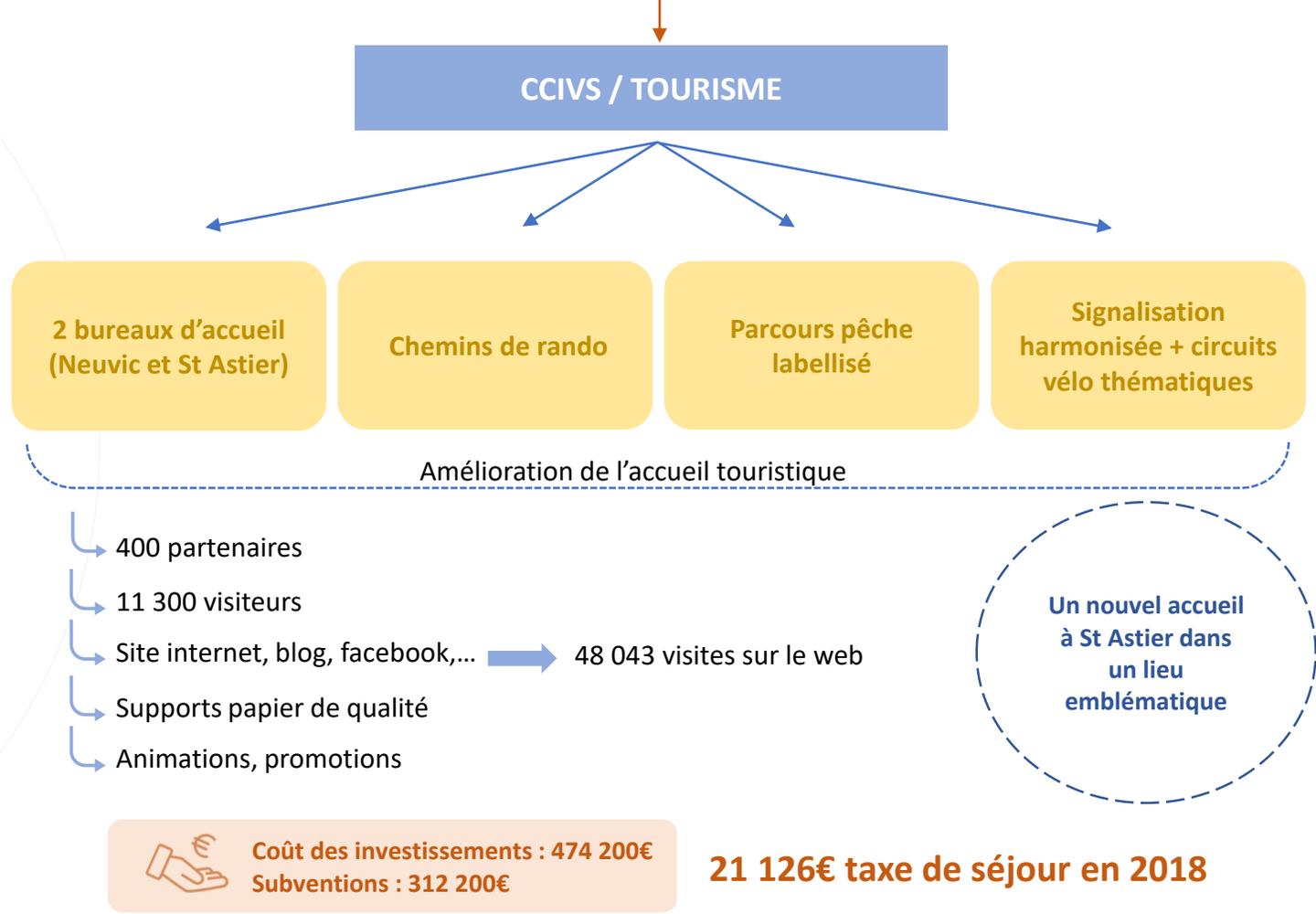
POLITIQUE DU TERRITOIRE



UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE À L'ÉCHELLE DE LA CCIVS ET DU BASSIN PÉRIGOURDIN

Une Nouvelle Organisation Touristique des territoires (NOTT) à l'échelle de 8 EPCI

- Etude Dynacom
- OCMR
- SCOT
- PLUi



OBJECTIF : Développer l'attractivité du territoire pour l'ouvrir à l'extérieur (partenariats, etc)

En cours : label accueil vélo, label Pays d'Art et d'Histoire

Responsable du pôle
Jean-Luc RICAUD

Tourisme
Myriam MAZURIE
Karine JAMIER
Marie DE MAUPAS
Jean-Emmanuel TESTUT

ADS
Charlotte RAFFIER
Elodie DENYS
Célia BOREL

POLITIQUE DU TERRITOIRE



POLITIQUE DE DEPLACEMENTS

A l'échelle du Pays de l'Isle en Périgord

Contrat d'axe
ferroviaire

Projet cadencement

Etudes véloroute voie
verte

SCOT

Etude
Dynamom

OCMR

SCOT

PLUi

A l'échelle de la CCIVS

Plan Global de
Déplacement

Plan d'accessibilité de
la voirie et des
espaces publics

Liaison bourgs-centres / gares

Véloroute de la Vallée de l'Isle

25 kms entre Montrem et Sourzac, 3 passerelles métalliques, 1 en bois
9 aires de repos + 1 aire de jeux + 1 cale à bateaux, 1 mémorial des
déportés, 1 hangar rénové



Coût : 5 210 457€

Subventions : 4 021 172€

Aménagement des abords et parkings des gares St Astier, Neuvic et St Léon

Capacité de stationnement doublée



Coût : 1 270 800€

Subventions : 935 418€

OBJECTIF : Développer l'attractivité du territoire pour l'ouvrir à l'extérieur (partenariats, etc)

Responsable du pôle
Jean-Luc RICAUD

Tourisme
MAZURIE
Karine JAMIER
Marie DE MAUPAS
Jean-Emmanuel TESTUT

ADS
Charlotte RAFFIER
Elodie DENYS
Célia BOREL

Etude
Dynamom

OCMR

SCOT

PLUi

POLITIQUE DU TERRITOIRE



UNE POLITIQUE D'URBANISME...

La Région Nouvelle Aquitaine
LE SRADDET

La CCIVS

Le Pays de l'Isle en Périgord
LE SCOT

Une feuille de route
L'agenda 21

Un document
d'urbanisme
territorial
Le PLUi

Edition d'un « guide
pour vous aider à
construire » réalisé
en collaboration
avec le CAUE



Coût total : 280 000€ HT, subventionné à 75%

Un outil au service de plusieurs intercommunalités

Le service ADS

Couvre un territoire
de 46 000 habitants

Instruction des
documents
d'urbanisme pour 49
communes / 3 EPCI

2 700 dossiers
instruits

Coût de fonctionnement :
163 200€
Participation des communes
hors CCIVS : 55%
La CCIVS prend à sa charge
la part de ses 16 communes

1 équipe
professionnelle en
plein développement

... COMME FONDEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

COMMUNICATION

Fonction transversale au sein d'une collectivité, le service Communication est une véritable courroie de transmission entre les élus, les services et leurs différents publics internes et externes, pour servir le projet de la collectivité.

Elle doit conjuguer vision stratégique, conseil, expertise technique et capacité d'innovation pour valoriser et accompagner l'action publique, faciliter et animer la démocratie participative et promouvoir le territoire et ses acteurs, tout en facilitant l'appropriation du changement par les élus.

Il est indispensable de :

- **valoriser et accompagner l'action publique,**
- **faire vivre et animer la démocratie locale,**
- **promouvoir l'image de la collectivité et ses acteurs**
- **en interne, porter le sens du changement et fédérer les agents**

Responsable Communication
Sylvie LABORIE

Assistante Communication
Justine PEYPELUT

SERVICE COMMUNICATION



PUBLICATIONS / NTIC

Communication EXTERNE :
lien avec la population, les mairies et les partenaires

Communication INTERNE :
lien avec les services, les agents...

Publications

Site internet

Service SMS

Intranet GED
(gestion électronique des documents)

RGPD
(protection des données)

De nombreuses compétences prises par la CCIVS
=
de nombreuses informations, publications...

Partage entre les différents services

Obligatoire

ATD
=
délégué pour la CC

➔ Guide touristique, livrets scolaires, guide des déchets, carte Véloroute Voie Verte, Bilan d'activité, etc...

Conception et mise à jour en interne
= réactivité + économie

Le service communication conçoit en INTERNE les supports pour les 4 offices de tourisme de la Vallée de l'Isle (3 communautés de communes)



Responsable Communication
Sylvie LABORIE

Assistante Communication
Justine PEYPELUT

SERVICE COMMUNICATION



RELATION PRESSE COMMUNES / PARTENAIRES

COMMUNICATIONS SUR LES ACTIONS DES DIFFERENTS SERVICES DE LA COLLECTIVITE

➔ **Maintenir le lien avec l'ensemble des acteurs (communes, habitants, associations, entreprises...)**

Information des partenaires, de la population...
=
Appropriation de l'échelle du territoire intercommunal

UNE GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE COOPERATIVE ET OUVERTE

La charte de gouvernance validée en 2013 avant la création de la CCIVS en janvier 2014, prévoyait une large contribution - au-delà des délégués communautaires - des conseillers municipaux.

Les élections de 2014 ont renouvelé une bonne partie des équipes.

- **Ce renouvellement a rendu plus difficile l'adhésion aux principes communautaires validés en amont.** Les différentes commissions communautaires créées ont ainsi eu du mal à voir le jour faute de participation, ou à trouver leur place dans l'organisation communautaire qui se cherchait dans sa phase de construction.
- **Certaines ont pu cependant fonctionner et jouer leur rôle :** commission éducative, commission finances, commission tourisme et aujourd'hui la commission technique.
- **Pour autant, des retours des conseillers municipaux font état de leur éloignement des instances décisionnelles communautaires.** Cela pose la question de la circulation de l'information et du rôle des délégués communautaires dans ce domaine. Cela pose également la question de l'implication des conseils municipaux dans la dynamique communautaire, et par conséquent de leur participation aux instances communautaires par le biais des commissions.

Il est essentiel pour que la vie communautaire et l'action communautaire prennent tout leur sens et leur essor, que la charte de gouvernance soit pleinement mise en œuvre, après les prochaines échéances électorales. Elle devra certainement être aménagée et amendée mais le principe général reste globalement le même.

Ainsi chaque pôle doit mettre en place une ou plusieurs commissions dédiées, animées par le vice-président en charge du pôle, assisté par le directeur du pôle.

Le législateur a prévu que le conseil communautaire, en début de mandat, puisse créer des **commissions thématiques** (articles L. 5211-1 et L. 2121-22 du CGCT).

- **Composition de la commission** : si possible un représentant de chaque commune.
- **Présence des conseillers municipaux au sein des différentes commissions communautaires** : le maire de chaque commune désigne, au sein de son conseil, les membres délégués des différentes commissions (délégués communautaires ou conseillers municipaux). Il est garant au sein de son conseil municipal de la circulation de l'information, et de la présence des représentants municipaux au sein des différentes instances communautaires.
- **Un calendrier prévisionnel** : les commissions définissent leurs calendriers respectifs, avec un contenu qui assure le suivi de la vie du pôle. Ce contenu apporte également les éléments préparatoires nécessaires au débat communautaire, ainsi qu'aux délibérations proposées à l'ordre du jour du conseil communautaire.
- **La circulation de l'information** : le directeur de pôle assure le suivi de l'information au niveau des commissions au travers de comptes rendus à l'ensemble des conseillers municipaux. Les conseillers municipaux membres des commissions, sont chargés de faire remonter les éléments de débat vers les réunions des commissions.
- **Les comptes rendus des conseils communautaires** : les délégués communautaires en assurent le retour au niveau de leurs conseils respectifs.

En voulant faire simple on pourrait résumer ce qui précède en écrivant :

Un projet communautaire ne saurait être qu'un empilement de compétences gérées indépendamment d'une véritable ambition territoriale.

C'est bien l'objet de ce bilan délibérément tourné vers l'avenir !

Ne nous laissons pas « dépouiller » d'un tel territoire ++ faute d'ambition !

Ce que l'on ne pourrait sûrement pas faire tout seul, on pourrait certainement le faire ensemble, sachant que personne d'autre que nous ne pourra le faire aussi bien .

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Isle Vern Salembre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

WWW.CCIVS.FR